



Département de l'Oise
ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS

Canton d'Auneuil

Tél. 03.44.47.52.22

Fax. 03.44.47.52.24

Courriel : mairie.jouysousthelle@wanadoo.fr
Site Internet : www.jouysousthelle.fr

Conseil Municipal de JOUY SOUS THELLE

EXTRAIT

Compte-rendu de la réunion du Vendredi 3 mai 2013 à 20 h 30

Le trois mai deux mille treize, neuf membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie en séance ordinaire à vingt heures et trente minutes sous la présidence de Monsieur Hervé LEFEVRE, Maire.

Etaient présents : MM. Hervé Lefèvre, Daniel Lommer, Christophe Amant, Jean-Luc Kohli, M^{mes} Florence Gallois, Suzanne Bouychou, MM. René Strémon, Maurice Monge et M^{me} Sylvie Chardon.

Etaient absents : M^{me} Colette Allier, M. Romain Philippe, M^{mes} Catherine Mancini, Ariane Dufresnoy et M. Christophe Chéron.

Pouvoir : M^{me} Allier à M. Lefèvre.

Monsieur Christophe AMANT est désigné Secrétaire de séance à la majorité des membres présents.

I / Représentation des communes au sein de l'organe délibérant des Communautés de Communes

Monsieur le Maire rappelle les modalités de la loi n°2012-1561 du 31/12/2012 relative à la représentation communale dans les communautés de communes qui établit les règles de représentation des communes au sein de l'organe délibérant des Communautés de Communes.

Considérant que les élus réunis en Conseil Communautaire le 11 avril 2013 ont retenu la solution comportant un total de sièges de 47,

Considérant que les communes n'ayant qu'un seul délégué pourront nommer, si elles le souhaitent, un délégué suppléant,

Considérant que cette nouvelle composition entrera en vigueur à l'occasion des nouvelles élections municipales de 2014,

Considérant que chaque conseil municipal doit délibérer avant le 30 juin prochain,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

~~- ACCEPTE la proposition retenue soit,~~

- REFUSE la proposition retenue, soit,

Communes	Nombre de délégués communautaires	
	Population municipale	Proposition retenue
Bachivillers	432	1
Boissy-le-Bois	192	1
Boubiers	410	1
Bouconvillers	369	1
Boury-en-Vexin	341	1
Boutencourt	246	1

Communes	Nombre de délégués communautaires	
	Population municipale	Proposition retenue
Chambors	328	1
Chaumont-en-Vexin	3030	5
Courcelles-lès-Gisors	854	1
Delincourt	511	1
Énencourt-Léage	125	1
Énencourt-le-Sec	202	1
Éragny-sur-Epte	593	1
Fay-les-Étangs	429	1
Fleury	512	1
Fresnes l'Eguillon	470	1
Hadancourt-le-Haut-Clocher	361	1
Hardivillers-en-Vexin	125	1
Jaméricourt	282	1
Jouy-sous-Thelle	977	1
La Houssoye	574	1
Lattainville	159	1
Lavillete terre	503	1
Le Mesnil-Théribus	825	1
Liancourt-Saint-Pierre	553	1
Lierville	223	1
Loconville	351	1
Monneville	833	1
Montagny-en-Vexin	593	1
Montjavoult	482	1
Parnes	351	1
Porcheux	315	1
Reilly	129	1
Senots	324	1
Serans	234	1
Thibivillers	206	1
Tourly	174	1
Trie-Château	1508	2
Trie-la-Ville	325	1
Troussures	189	1
Vaudancourt	172	1
Villers-sur-Trie	345	1
TOTAL 42 communes	20157	47

10 conseillers sont « Contre » et refusent la proposition retenue par la CCVT

Les élus ne comprennent pas pourquoi le conseil communautaire de la CCVT a diminué le nombre de délégués pour la Commune de JOUY SOUS THELLE, qui est la 3^{ème} commune la plus importante de la CCVT. Les élus s'en remettent à la proposition du Préfet qui suggère un maximum de 3 délégués pour Jouy-sous-Thelle même si à ce jour, seuls 2 délégués titulaires sont en place (plus 2 suppléants).

II / Ouverture du centre aéré le mercredi

Le **Conseil Municipal délibère et vote** pour mettre en activité le centre aéré sans hébergement dès la rentrée scolaire de septembre 2013.

Les enfants seront accueillis au centre aéré de Jouy-sous-Thelle le mercredi de chaque semaine, hors congés scolaires. C'est le Centre Social Rural de Chaumont-en-Vexin qui en assurera la gestion et la fourniture des repas du midi.

Le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de signer l'avenant à la convention avec le Centre Social Rural de Chaumont en Vexin en fonction de cette nouvelle activité.

10 conseillers sont « Pour »

III / Bon d'achat pour les élèves de CM2 partant au Collège en septembre 2013

Le **Conseil Municipal délibère et vote pour délivrer** un bon d'achat de 35 €aux élèves partant au Collège à la prochaine rentrée scolaire.

Ce bon d'achat est valable uniquement pour l'achat de fournitures scolaires – hors consommables informatique – et devra être utilisé avant le 30 septembre 2013 chez les Etablissements BUREAU VALLEE à Trie Château. 16 élèves sont concernés et recevront, lors d'une petite cérémonie à l'école, un bon d'achat nominatif.

10 conseillers sont « Pour »

IV / Travaux de voirie rue de la Poste – choix de l'entreprise

Le **Conseil Municipal délibère et vote** pour valider le choix de la Commission Voirie, réunie le 12 avril 2013, relative aux travaux de voirie rue de la Poste, à savoir la réfection des trottoirs.

L'entreprise DE KONINCK effectuera les travaux pour un montant de 41 476,60 €HT.

Par ailleurs, une réfection totale d'une partie des bordures en granit et caniveaux sera à faire (au niveau du n° 73 rue de la Poste), étant donné le déchaussement. Les travaux seront également exécutés par l'entreprise DE KONINCK pour un montant de 1 609,55 €HT.

10 conseillers sont « Pour »

V / Réalisation de l'espace cinéraire – choix des entreprises

Le **Conseil Municipal délibère et vote** pour valider le choix de la Commission Voirie, réunie le 12 avril 2013, relative à la réalisation de l'espace cinéraire (Columbarium).

L'entreprise BOYELDIEU JOLY de Chaumont en Vexin fournira la stèle et le banc (rose) pour un montant de 1 080,27 €HT.

Les arbustes seront achetés chez les VEGETAUX DE PICARDIE de Berneuil en Bray pour un montant de 843,93 €HT.

Un règlement intérieur sera rédigé ultérieurement.

Les emplacements seront définis sur un plan en collaboration avec l'entreprise BOYELDIEU JOLY.

10 conseillers sont « Pour »

La séance est levée 21 h 15

Le 07 mai 2013

Le Maire, Hervé LEFEVRE

Informations diverses

Inscriptions sur la liste de recensement militaire

Les jeunes gens nés en 1996 doivent se faire inscrire en mairie sur la liste de recensement militaire dès leurs 16 ans.

Inscription durant les permanences munie du livret de famille.

Inscription obligatoire réclamée pour les divers concours, examens, conduite accompagnée ...

Utilisation des engins à moteur

Il est rappelé qu'il est strictement interdit d'utiliser des engins à moteur en dehors des jours et horaires ci-dessous rappelés :

Jours ouvrables et samedis → de 8 h à 12 heures et de 14 h à 19 heures,

Dimanches et jours fériés → de 9 h 30 à 13 heures.

Merci de respecter votre voisinage en utilisant vos tondeuses, tronçonneuses, etc..... uniquement durant ces plages horaires.

Groupement d'achat fioul domestique

Monsieur Daniel Lommer, gérant bénévole du Groupement d'Achat Fioul Domestique de notre Commune, vous informe que la prochaine livraison groupée est prévue pour le mercredi 12 juin 2013.

Les Bons de Commande sont disponibles en Mairie et sur le site Internet officiel de la Commune www.jouysoushelle.fr et devront être déposés en Mairie au plus tard le samedi 8 juin 2013 avant 12h00.

Aucune commande ne pourra être honorée après cette échéance.

La livraison groupée suivante aura lieu le mercredi 18 septembre 2013.

Le règlement en 3 fois par Carte Bancaire (uniquement) sera dorénavant accepté moyennant un léger surcoût (se renseigner auprès du livreur).